



VOS REF. PC 013 039 25 00071

DDTM 13

INTERLOCUTEUR CARINE FRAYSSINES  
TÉLÉPHONE 06 85 04 58 72  
MAIL Carine.frayssines@rte-france.com

OBJET PC 013 039 25 00071 FOS SUR MER ELYSE SPV  
plateforme portuaire de production et de  
distribution de carburants durable

BOUC BEL AIR, le 08/12/2025

Madame, Monsieur,

Par courriel du 13/11/2025, vous nous avez transmis la demande de permis de construire n° PC 013 039 25 00071, déposée par ELYSE SPV, concernant une parcelle située sur le territoire de la commune de FOS SUR MER, et cadastrée section AC numéro 58.

Nous vous confirmons que ce terrain est concerné par nos ouvrages électriques aériens

- 225 000 Volts DARSE-FEUILLANE n°1 portée 1 à 7
- 225 000 Volts DARSE-RELAIS 1 et 2 portée 1 à 7
- 225 000 Volts DARSE-RASSUEN/DARSE FEUILLANE n°2 portée 5 à 7

Ces ouvrages sont exploités par nos services.

Au vu des éléments du dossier de demande d'autorisation que vous avez bien voulu nous communiquer, il s'avère que la construction projetée respecte la distance minimale par rapport à notre ouvrage prescrite par l'arrêté fixant les conditions auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique (dit « *Arrêté technique* »).

Il conviendra donc d'indiquer au pétitionnaire que, pour l'exécution des travaux, il devra se conformer aux procédures de déclaration de projet de travaux (DT) et de déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) fixées par les articles R. 554-12 et suivants du Code de l'Environnement ([www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr/](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr/)).

Aussi, les travaux doivent être exécutés dans le strict respect des articles R. 4544-12 et suivants du Code du Travail, qui prévoit une zone de protection de 5 mètres (article 2 de l'arrêté du 5 juillet 2024), à maintenir en permanence par rapport aux câbles conducteurs HTB sous tension, ainsi qu'aux normes NF C 18-510 et au Guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux fascicule 1 à 3.

TEL :  
FAX :

RTE Réseau de transport d'électricité  
société anonyme à directoire et conseil de  
surveillance  
au capital de 2 132 285 690 euros  
R.C.S.Nanterre 444 619 258

1/2

[www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)





Nous vous adressons ci-joints :

- Nos recommandations techniques visant à garantir la sécurité des personnes et préserver l'intégrité de notre ouvrage.
- La localisation de nos ouvrages électriques aériens concernés sur la parcelle AC 58.
- Les commentaires relatifs à la sécurité des Travaux au voisinage de lignes électriques aériennes HTB.

Si le pétitionnaire devait modifier son projet, il serait nécessaire de nous le communiquer afin que nous puissions nous assurer qu'il est toujours compatible avec l'ouvrage précité.

Nous vous saurions gré de bien vouloir transmettre ces informations au pétitionnaire afin que celui-ci les prenne en compte dans son projet.

Nous vous précisons toutefois que cette réponse vaut uniquement pour les ouvrages dont RTE est gestionnaire (ouvrages dont la tension est supérieure à 50 000 Volts), et qu'il peut exister, sur le terrain d'assiette du projet, des ouvrages de distribution d'énergie électriques ou des ouvrages de transport et de distribution de gaz qui dépendent d'autres exploitants (ENEDIS, régies, GRDF, NaTran, etc.). Nous vous invitons donc à vous rapprocher de ces derniers pour obtenir toutes les informations utiles.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**PJ : Annoncées.**

Stéphane CROZES

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane CROZES', is written over a printed name and title. The printed text below the signature reads 'Stéphane CROZES', 'Énergie &amp; Projets', and 'Équipe Appuis - GRR Provence Alpes du Sud'.